

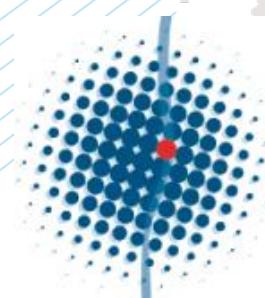
« Préserver et valoriser les ressources du SCOTERS »

Bilan SCOTERS 2018

Les ateliers transversaux du SCOTERS

Mars 2018

Remarques SCOTERS (16/03)



scoters
syndicat
mixte

DEBATTRE DU PROJET DE TERRITOIRE DU SCOTERS

Les 3 idées fortes du SCOTERS

- Conforter l'Eurométropole, cœur de la nouvelle Europe ;
- Veiller au développement équilibré de la région urbaine ;
- Préserver, développer et mettre en valeur les qualités des territoires.

Déclinées en 5 familles d'orientations



Un territoire où chaque commune a un rôle à jouer

Organiser le territoire autour des transports en commun

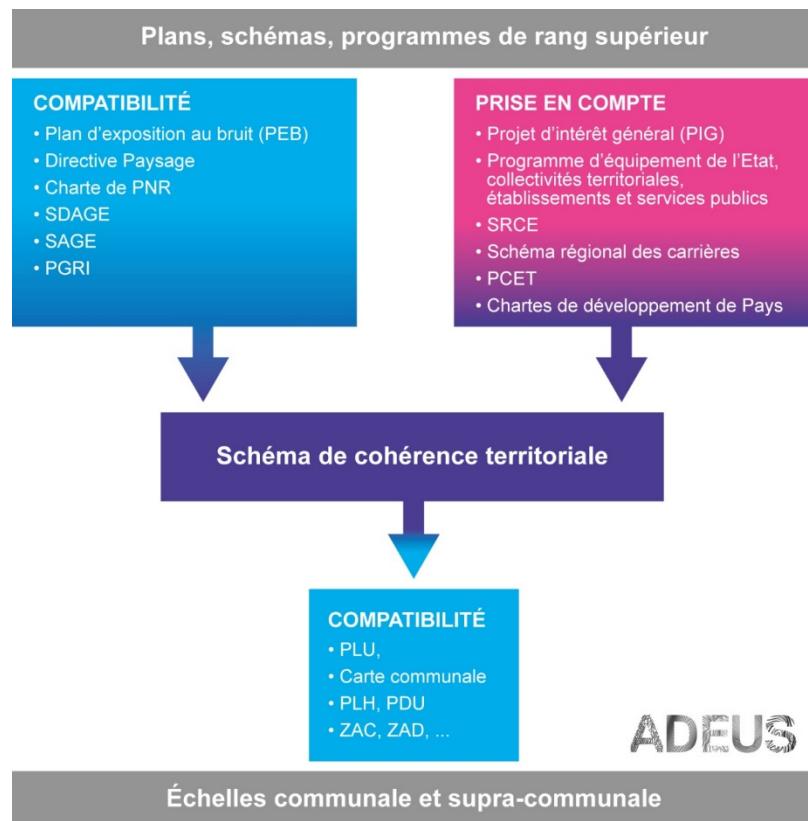
Répondre aux besoins en logements des habitants

Optimiser et partager le développement économique

Préserver le cadre de vie et le bon fonctionnement écologique du territoire

La dimension stratégique du SCOTERS en matière d'environnement

Le SCoT document intégrateur (modif 4, 2016)



Le SCOTERS, outil d'ingénierie



Grenellisation du SCOTERS (modification 4, 2016)

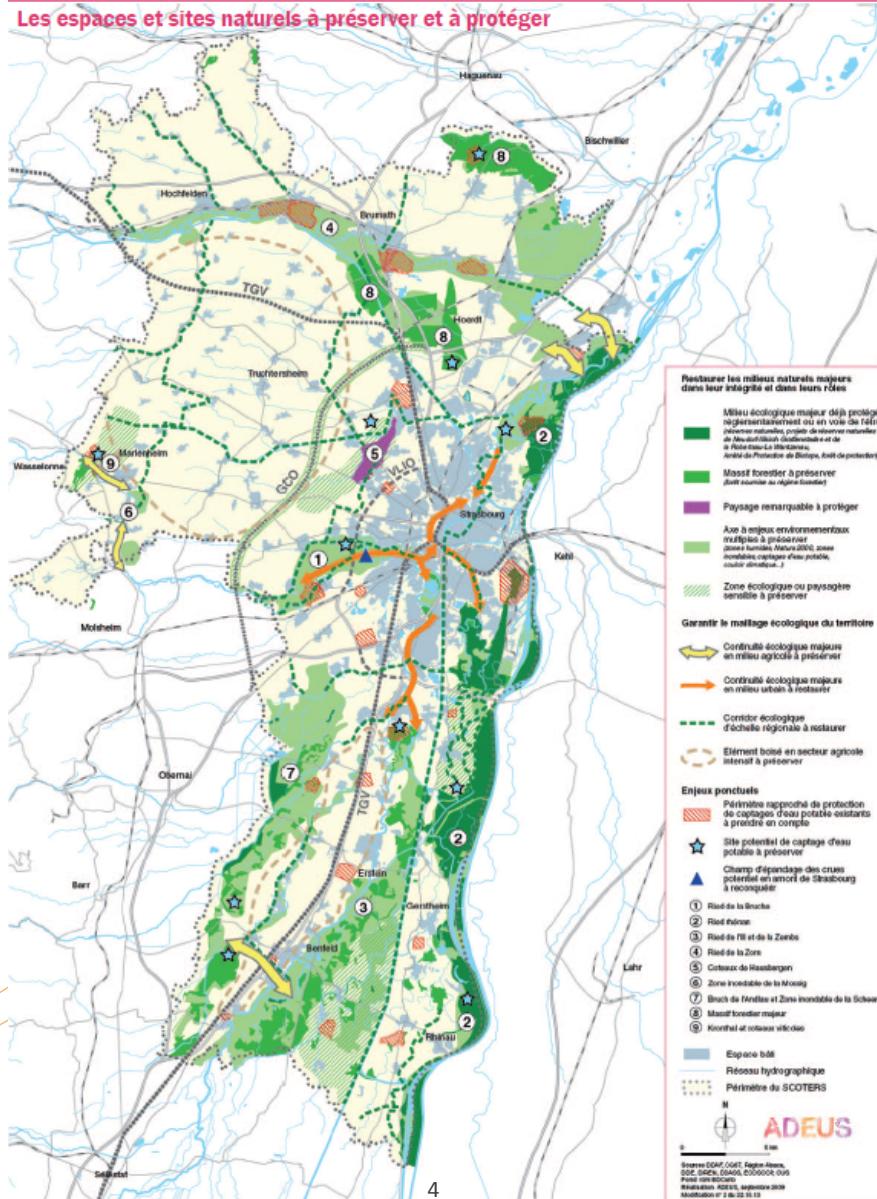
Le SCOTERS est aujourd'hui bien outillé en dispositions environnementales

(Prise en compte de la loi ENE et des travaux du groupe environnement)

- ✓ Prise en compte du risque inondation
- ✓ Préservation de la biodiversité et des trames vertes et bleues

Mise en œuvre du SCOTERS :

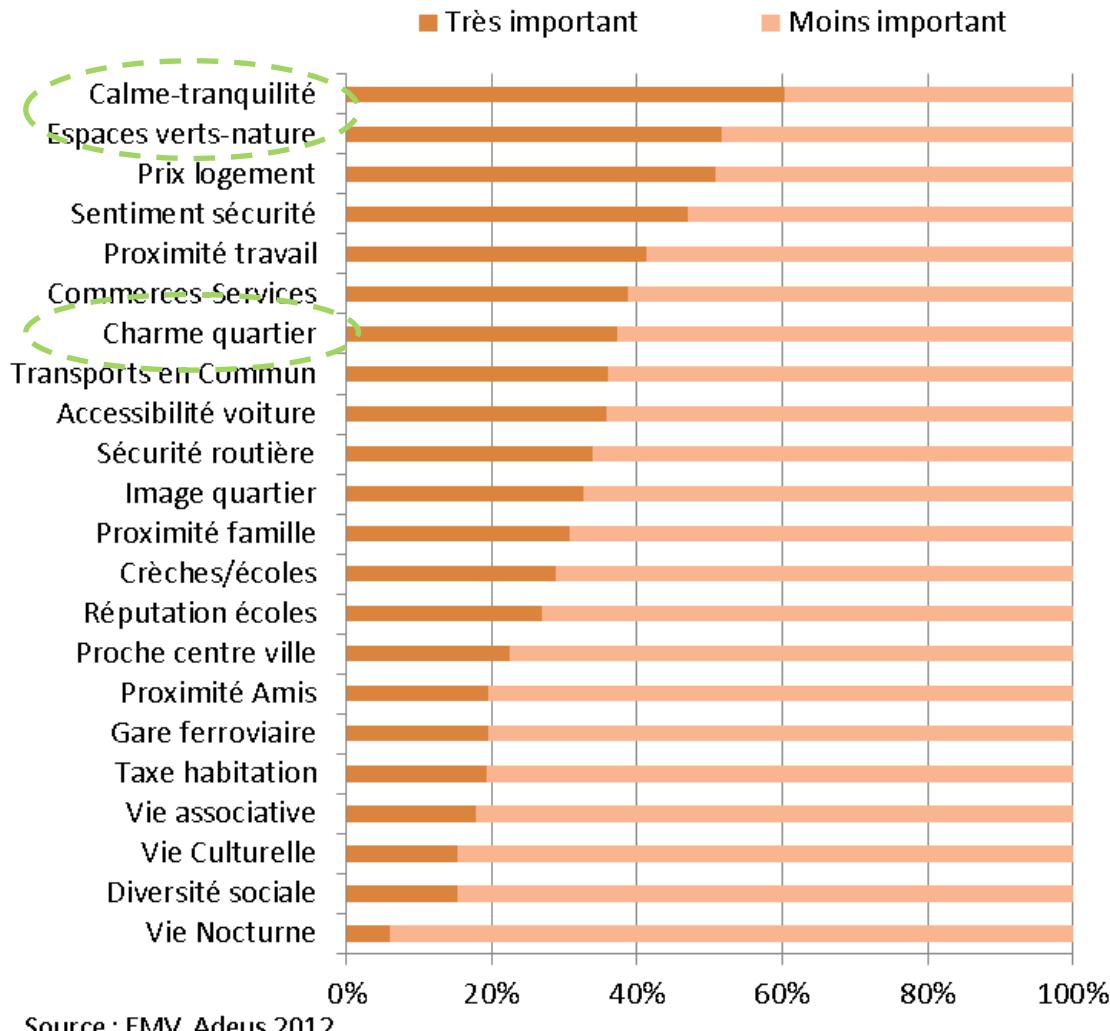
- ✓ Organisation d'ateliers Energie sur les leviers dans les PLU + éléments de diagnostic
- ✓ Visites de sites de production d'EnR
- ✓ Portage d'une étude sur le potentiel énergétique des friches (en cours)



L'environnement, élément essentiel dans les choix du cadre de vie des ménages

- * Les deux premiers critères sont environnementaux et paysagers.
- * La qualité des territoires est jugée principalement sur des critères sensibles et sociaux,

Critères du choix de localisation du logement actuel



Réduire la consommation foncière

L'aménagement du territoire

Une injonction nationale (*code de l'urbanisme L 141-3*)

Reprise dans le SCOTERS



Source : Atlas communal de consommation foncière dans le Bas-Rhin. Données INSEE 2007. ADEUS 2012.

Exemples de villages du SCOTERS

Un enveloppe urbaine qui a doublé de superficie depuis 1975

pour un gain d'environ :

- 300 habitants (sur 800)
- 3 emplois (sur 70)

Garder la s
changer de
+ mettre u
surfaces na
consommé
années (cf.

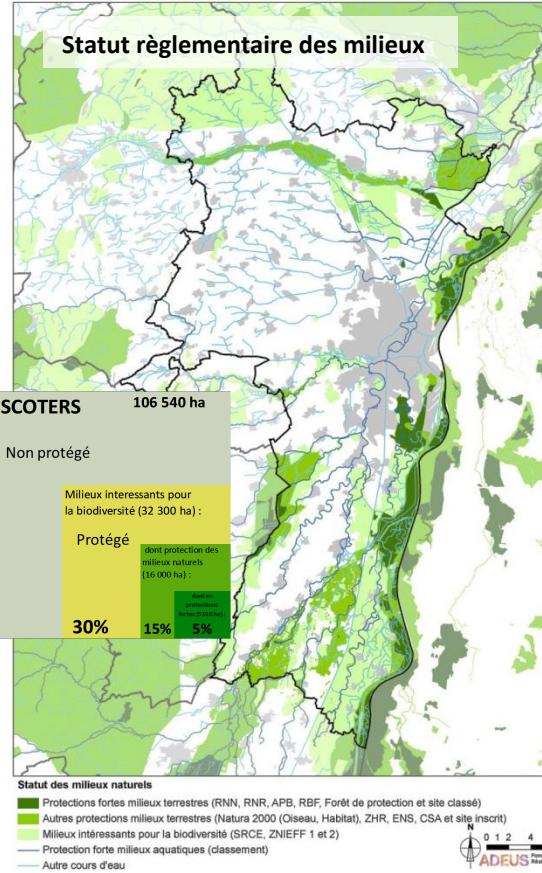


Quelle préservation de l'environnement ?

Appuyer le développement du SCOTERS sur son réseau d'espaces naturels

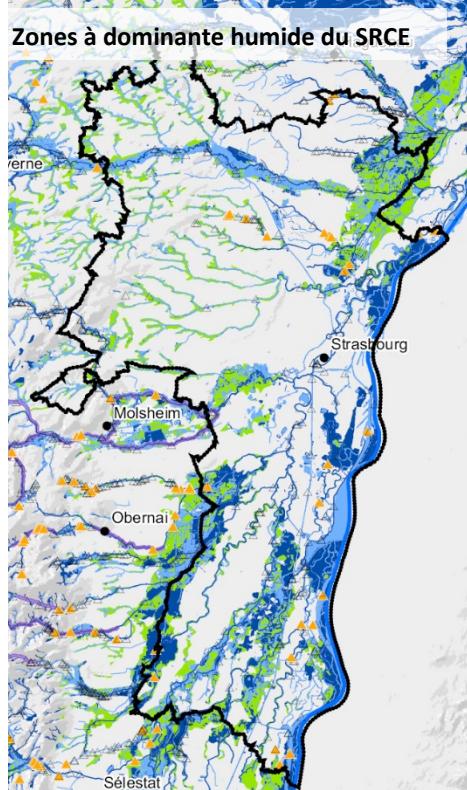
Les trames vertes et bleues

- ✓ Préservation des milieux pour la biodiversité



30% du territoire abritent des milieux de qualité (= *importante biodiversité*) et sont couverts par une mesure de protection issue du code de l'environnement

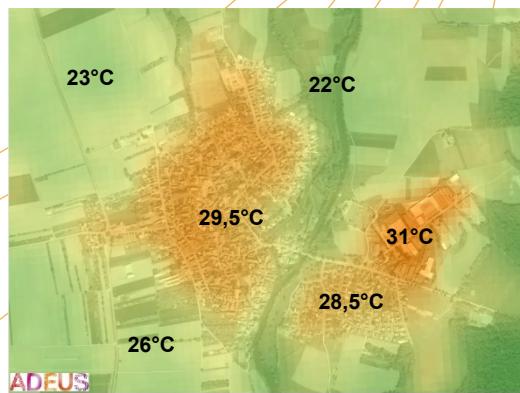
- ✓ Fonctionnement hydraulique et recharge des nappes



- ✓ Déplacement des espèces et échanges entre les milieux



Régulation thermique





Quelle préservation de l'environnement ?

Identification des coupures à l'urbanisation et leurs enjeux (modification n°4)

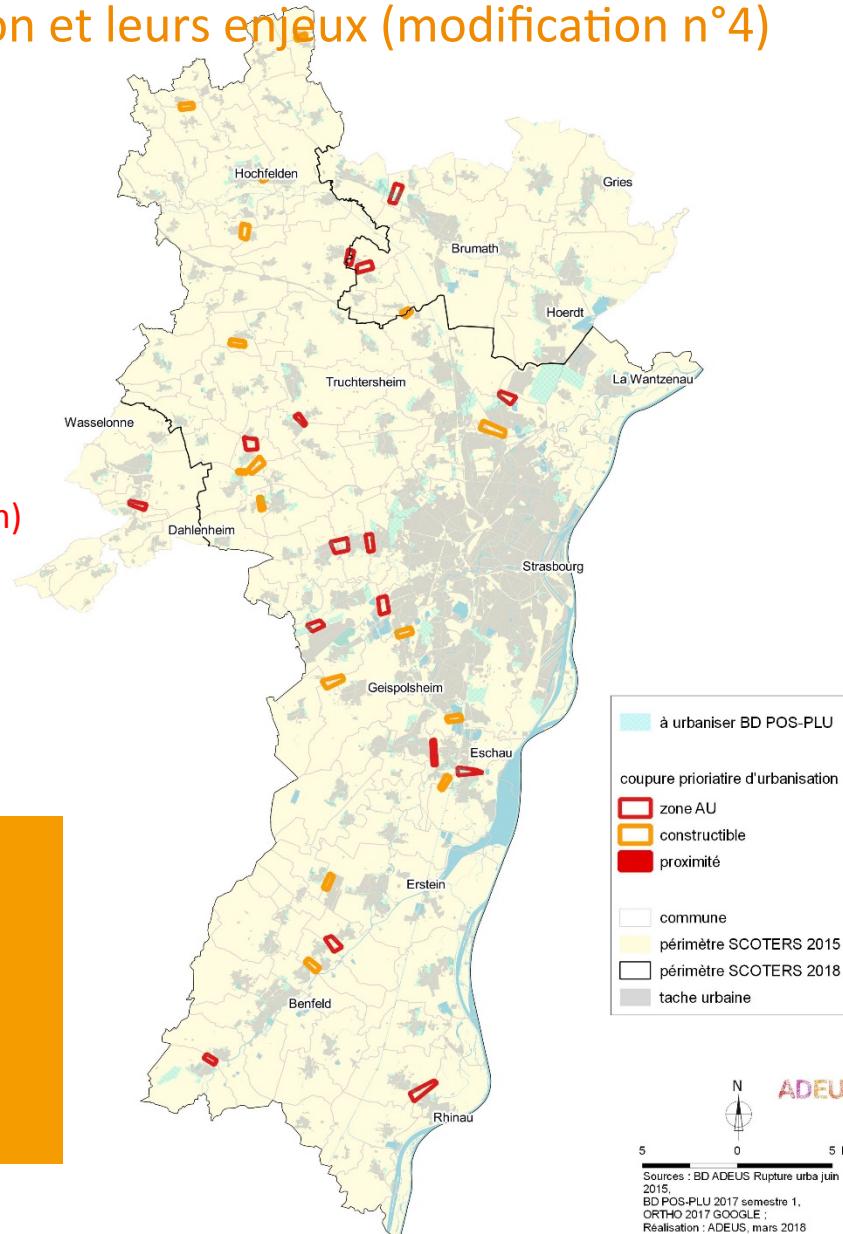
Les coupures d'urbanisation consistent en une « zone tampon inconstructible, ayant un rôle écologique, paysager et même récréatif suivant l'usage.

- ✓ Enjeux particulièrement forts liés à la spécificité de l'habitat alsacien en plaine (phénomène de conurbation)
- ✓ Etude spécifique dans le cadre de la modification n°4
- ✓ Le SCOTERS donne un cadre, à retranscrire dans les PLU / PLUi

CONSTAT

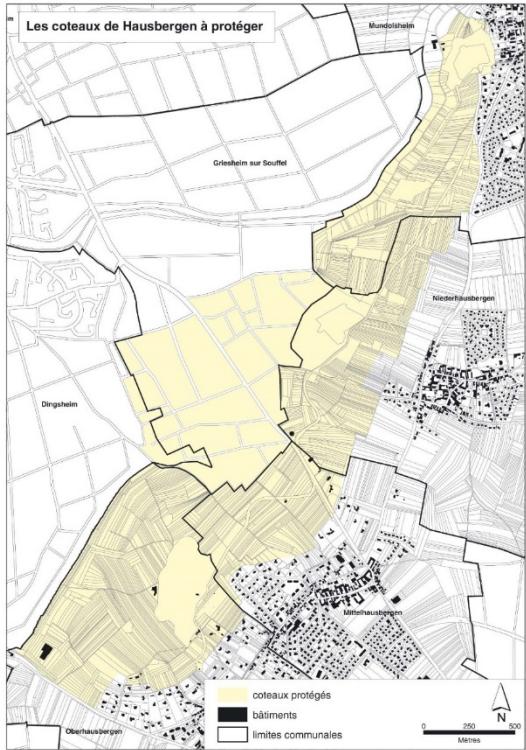
10 zones de coupures restent constructibles

2 zones de coupures sorties des zones constructibles
(entre Osthouse et Matzenheim / entre Reichstett et Souffelweyersheim)



Quelle préservation de l'environnement ?

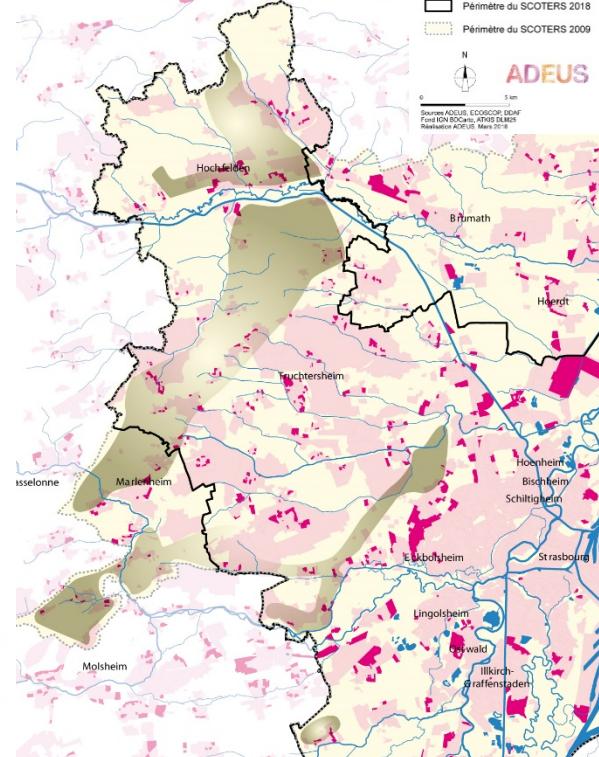
Préserver les lignes de crêtes



La théorie : Délimitation à la parcelle dans le DOO



Le terrain : une urbanisation très limitée



La pratique : recensement des zones constructibles dans les PLU

CONSTAT

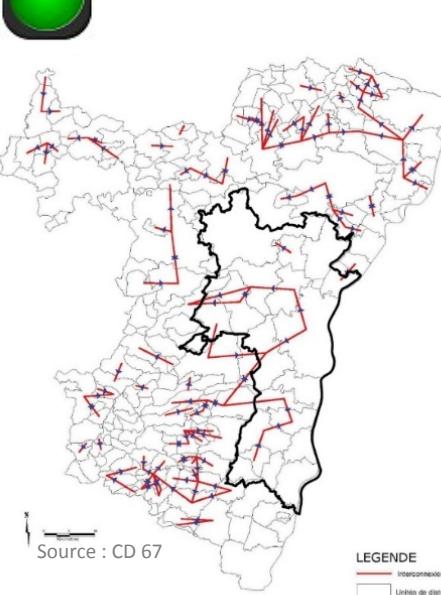
- Peu d'urbanisation sur les coteaux et lignes de crêtes depuis 2007
- Avoir une attention particulière sur les extensions du bâti isolé
- Enjeu d'impact fort sur l'image et la perception globale de la région strasbourgeoise (tourisme, qualité de vie...)



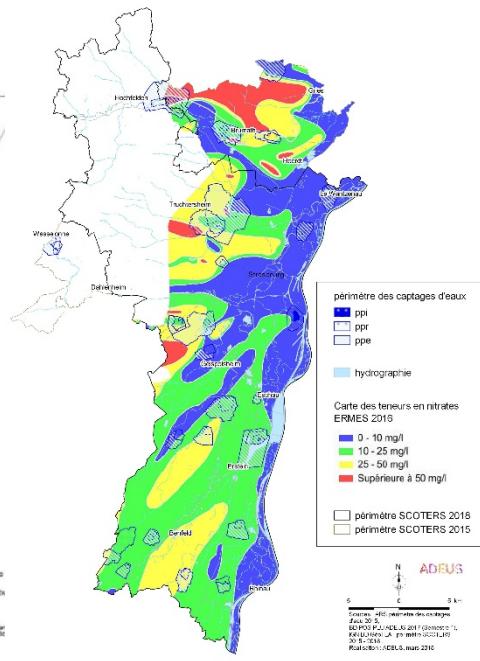
+ Dia sur les paysages, naturels et urbains, vecteurs d'image
cf. DOO p. 15, 21, 39-40
avec liens attractivité, tourisme,
agriculture...
avec des photos !

La qualité de l'eau s'est-elle améliorée ?

Protéger la ressource en eau



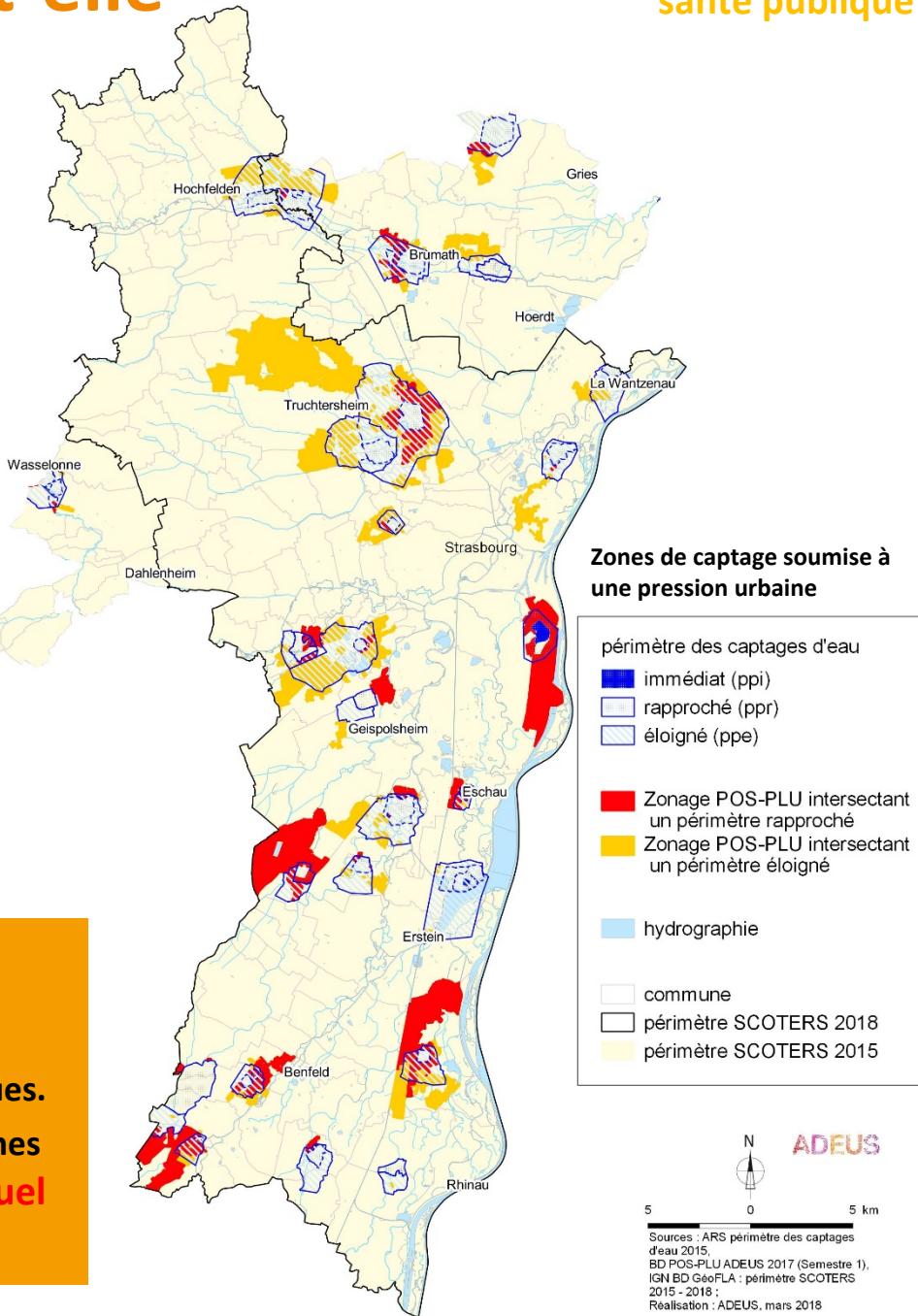
Interconnexion des unités de distribution



Qualité de la nappe

CONSTAT

- Connexion des réseaux : un enjeu de solidarité entre territoires face aux changements climatiques.
- Peu d'évolution de la qualité des eaux souterraines (*nitrates entre autre*) = quel est le niveau actuel de la qualité de l'eau ?





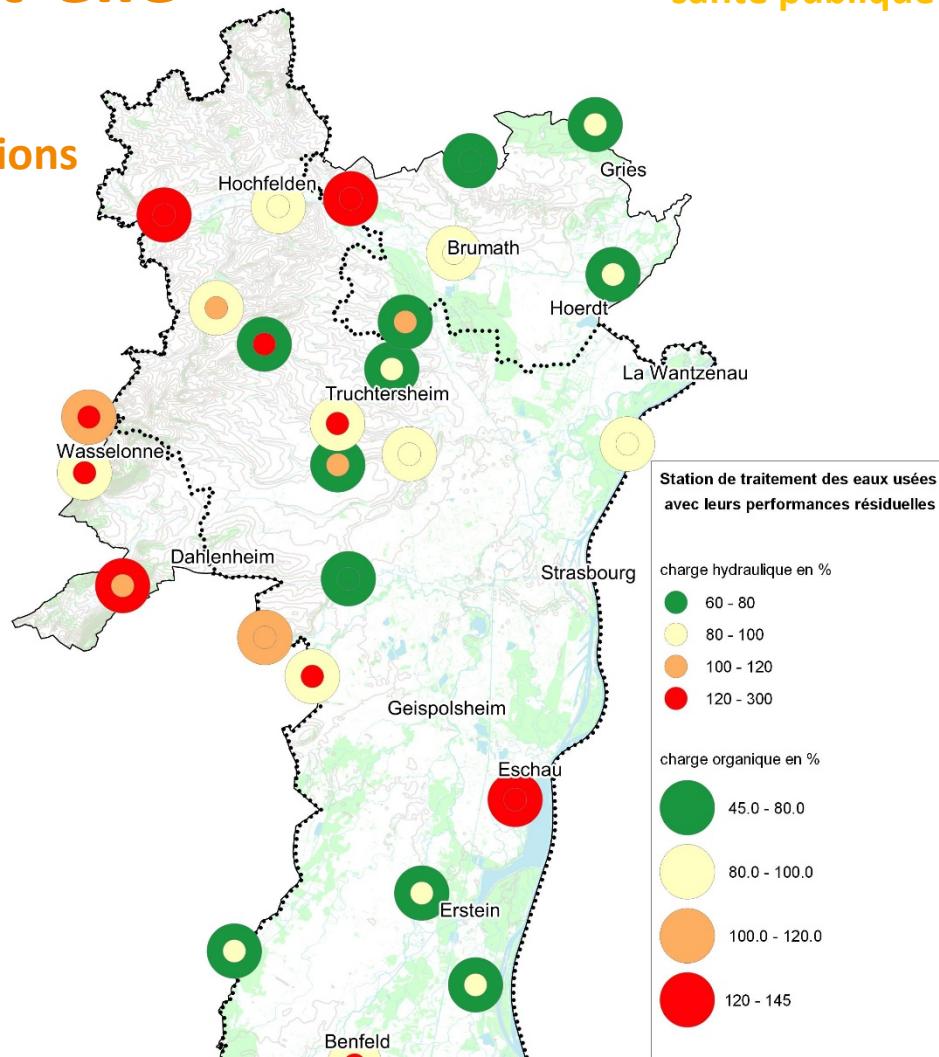
La qualité de l'eau s'est-elle améliorée ?

Garantir le bon fonctionnement des stations d'épuration

Valoriser les ressources/
santé publique

CONSTAT

- Des capacités de traitement insuffisantes dans 5 secteurs : les citer (on a un peu de place ici).
- Poursuivre les travaux de déconnection des eaux claires parasites (9 secteurs) je ne comprends pas de quoi il s'agit... à préciser !?

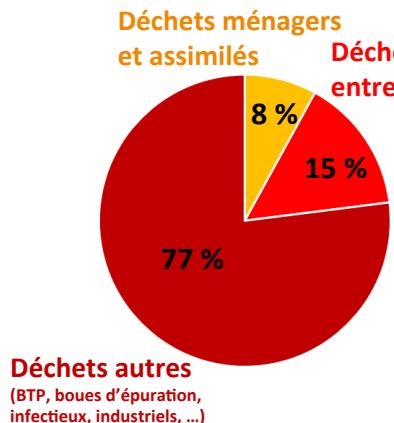




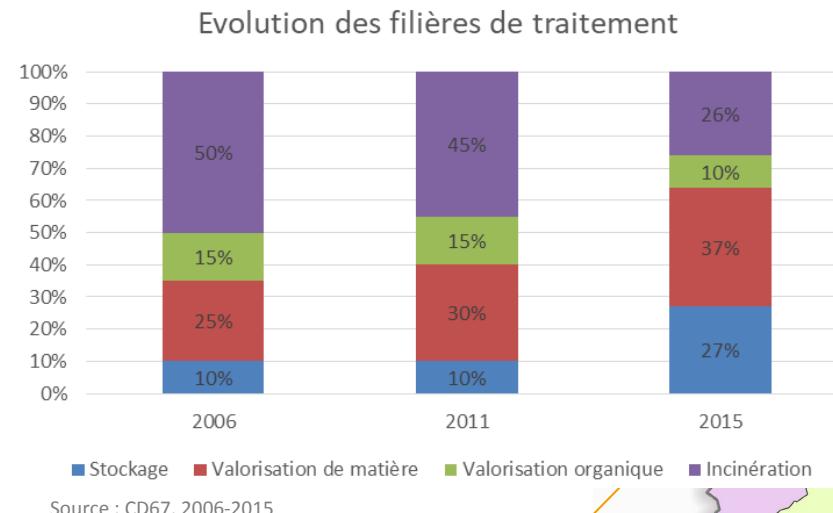
Quelle évolution du maillage pour le traitement des déchets ?

Etre autonome dans la gestion des déchets ménagers

Gisements de déchets en Alsace



Source : CD67 et 68, INSEE, 2015

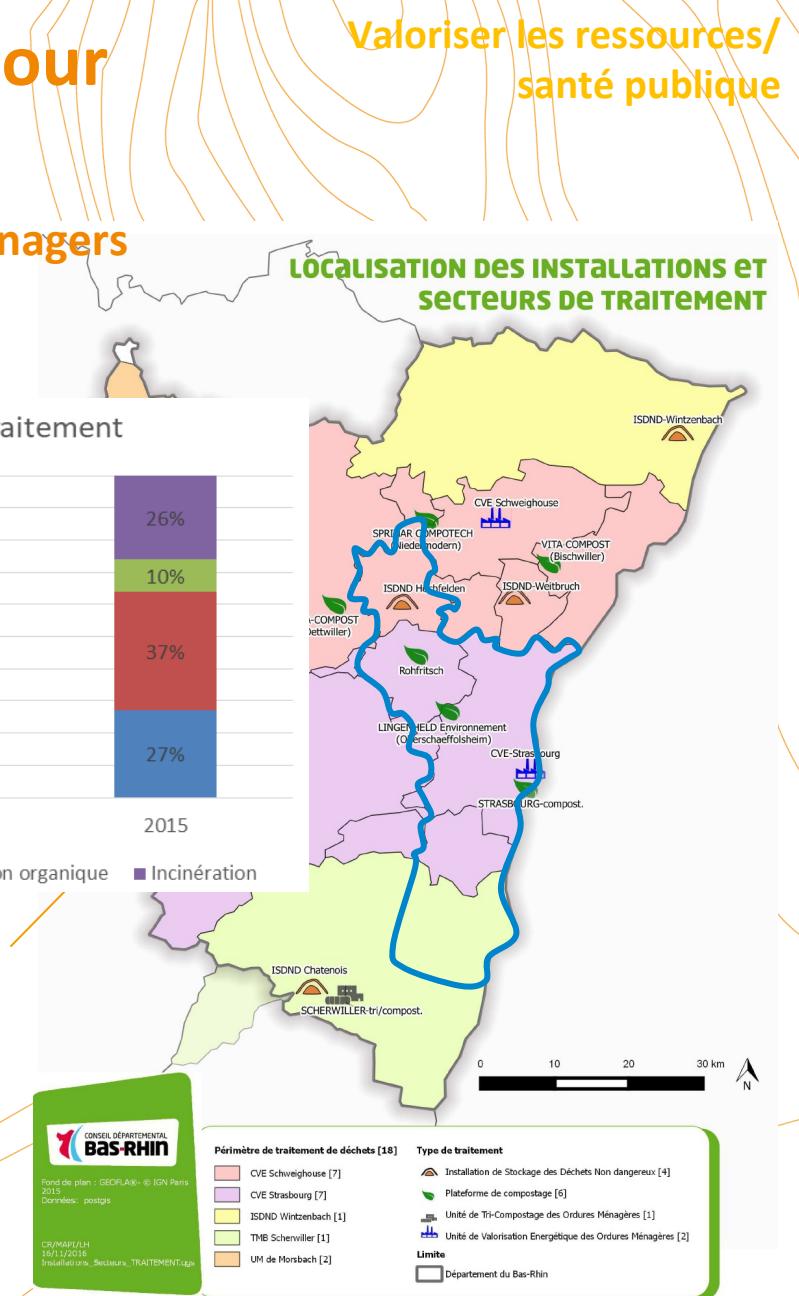


CONSTAT

Un maillage relativement équilibré des sites de collecte (3 bassins de traitement pour le SCOTERS) le DOO (52) cible des équipements

Réduction de 6 % des déchets ménagers (2006-2015) à l'échelle du SCOTERS.

Mais une fragilité des filières de traitement (transport routier pour compenser la fermeture de l'usine CVE dans l'Eurométropole).

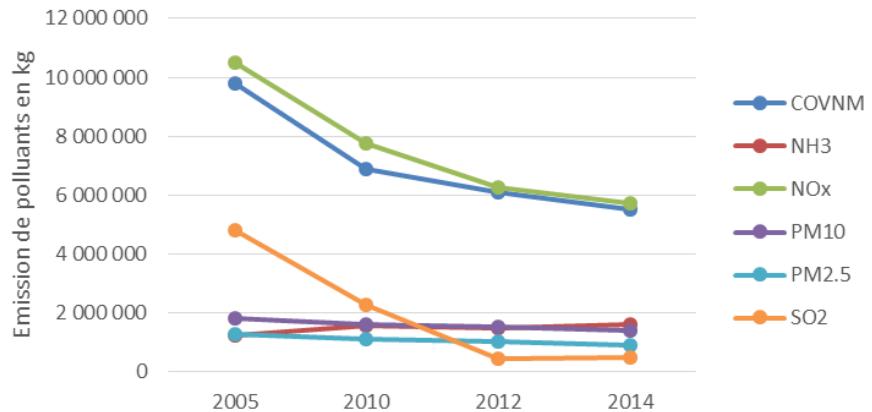




Quelle adaptation au changement climatique ?

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

émission de polluants atmosphériques sur le territoire du SCOTERS*



Source ATMO Grand Est - Invent'Air V2016 V2

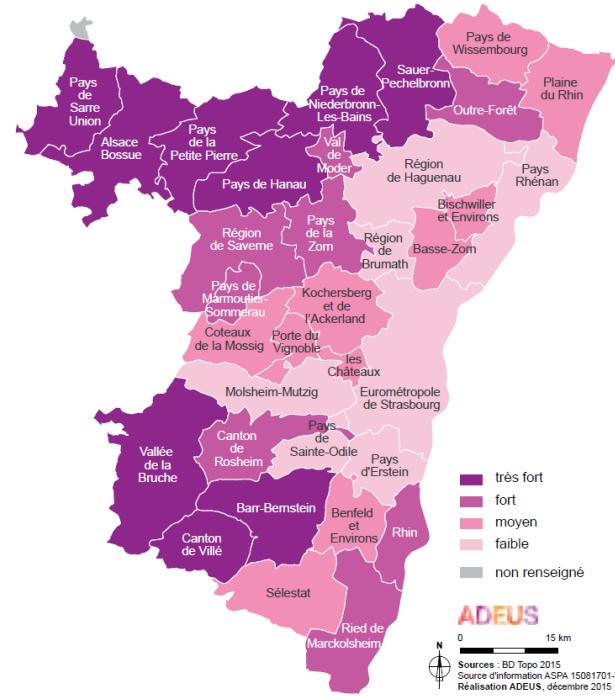
* Périmètre 2017

CONSTAT

Le SCOTERS n'aborde pas directement la question du changement climatique et de la vulnérabilité. Je tournerais ça positivement : le SCOTERS prévoit des leviers indirects (comme dit dans la dia suivante)

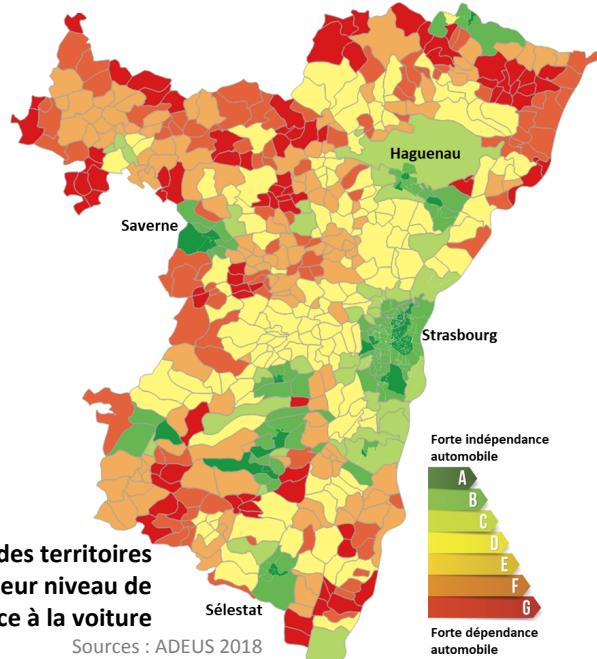
Réduction de la plupart des polluants atmosphériques dans le SCOTERS, mais les pics de pollution perdurent.

NIVEAU DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR LOGEMENT POUR LE CHAUFFAGE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ADEUS

Sources : BD Topo 2015
Source d'information ASPA 15081701-TD, 2013
Réalisation ADEUS, décembre 2015



Etiquette énergétique des territoires au regard de leur niveau de dépendance à la voiture

Sources : ADEUS 2018



Quelle prise en compte de la transition énergétique ?

Valoriser les ressources

Le SCOTERS, territoire pilote de la Plateforme de Transition Energétique des Territoires

Frise : texte très petit voire illisible

+ texte qui rogne sur le numéro de dia

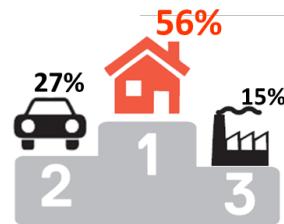
2015

2016

2017



- L'énergie : une prise en compte grandissante dans la planification.
 - Le SCoT, échelle pertinente (**rapport à la dia suivante : partage de l'effort entre territoires ressources et territoires générateurs de besoins**).
 - Nombreux leviers « indirects », à fort impact dans le SCOTERS (*armature, leviers urbanisme-transport, secteurs prioritaires de développement économique et résidentiel, localisation d'équipements, densité, etc.*)



Secteurs les plus énergivores dans le SCOTERS



72% des km parcourus
dans le SCOTERS



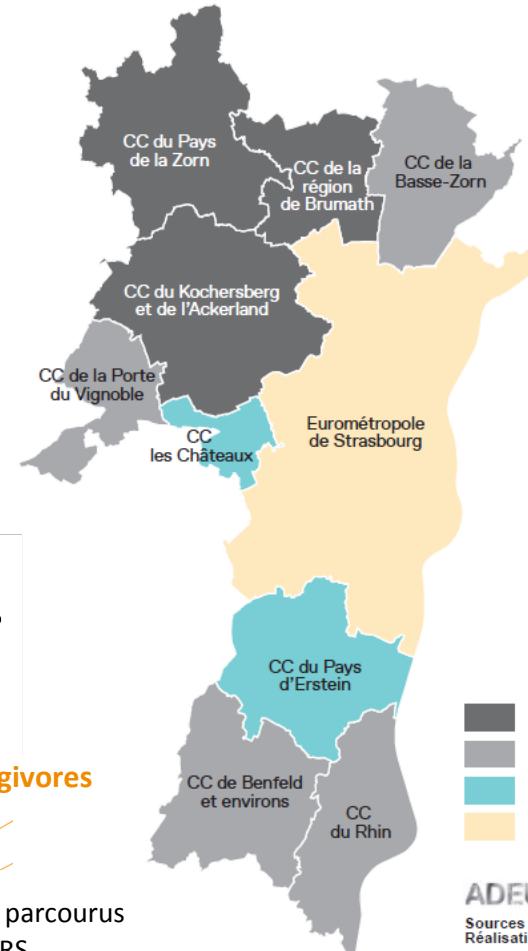
Plus de la **moitié** des logements du SCOTERS datent d'avant **1975**



15



ÉNERGIE LA PLUS CONSOMMÉE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



The legend consists of four colored squares with corresponding labels:
 - Dark grey: pétrole > 50 %
 - Grey: pétrole > 40 %
 - Teal: gaz naturel
 - Yellow: pétrole, gaz, électricité

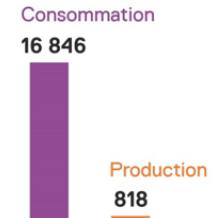
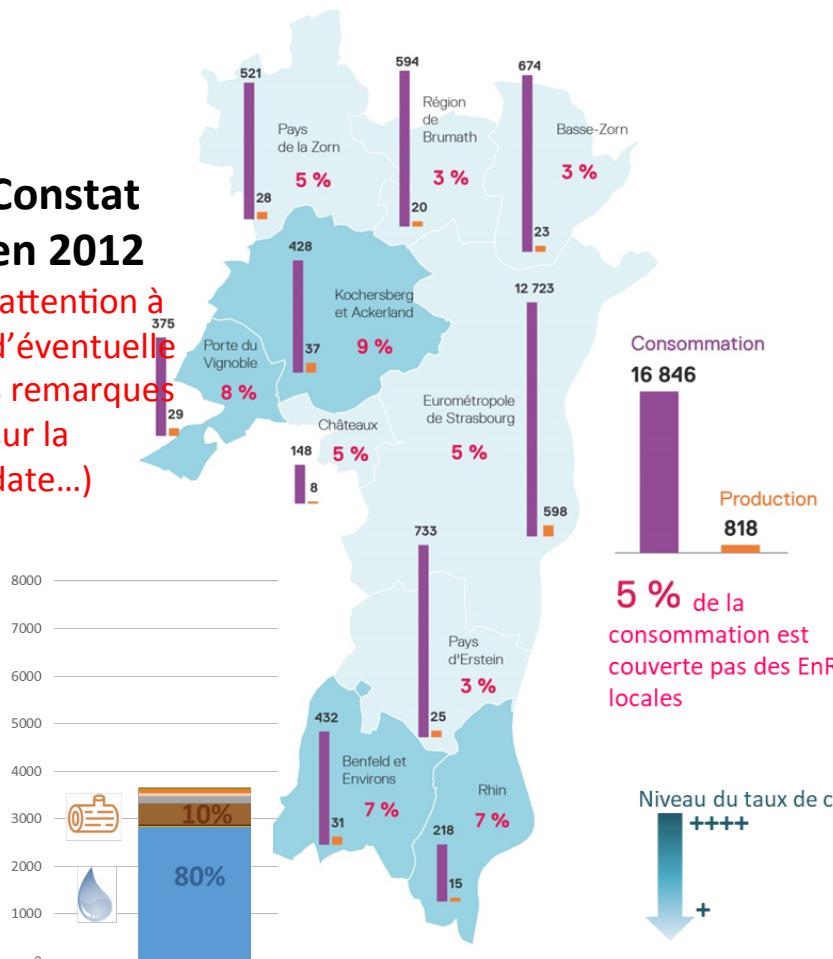
ADEUS

Sources ASPA 15042402-TD
Réalisation ADEUS, décembre 2015

Rapport entre énergies consommées et EnR produites dans le SCOTERS

Constat en 2012

(attention à
d'éventuelle
s remarques
sur la
date...)

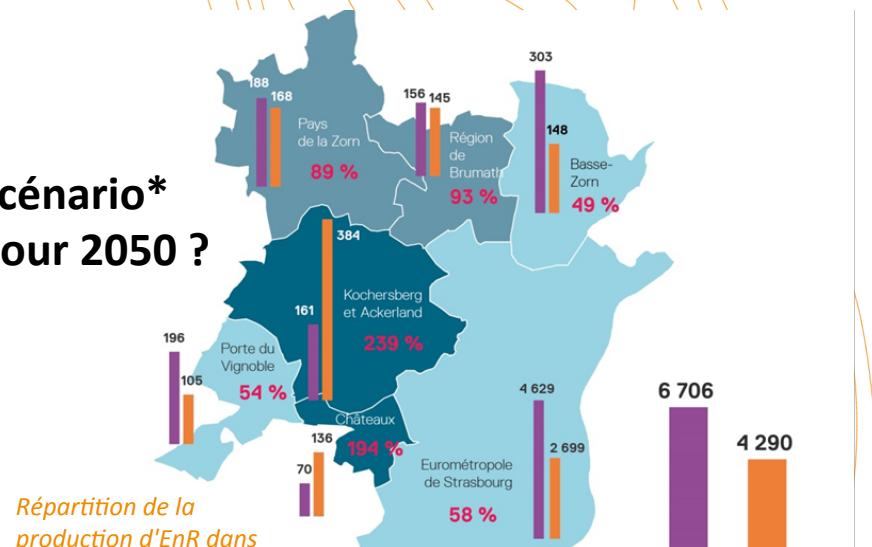


5 % de la
consommation est
couverte pas des EnR
locales

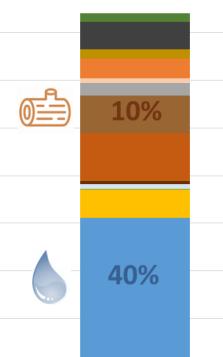


Répartition de la production
d'EnR dans le SCOTERS en 2012

Scénario* pour 2050 ?



Répartition de la
production d'EnR dans
le SCOTERS en 2050 ?



64 % de la
consommation est
couverte pas des EnR
locales



*Source : Outil 100%
EnR, ADEME 2016,
scénario maximal

Types de production d'énergies

- Hydro-électricité
- Photovoltaïque
- Biogaz élec
- Eolien
- Déchets - Bois
- Géothermie profonde
- Bois énergie
- Valorisation des déchets
- Aérothermie
- Géothermie - PAC
- Solaire thermique
- Biogaz chaleur/injection
- Récup. Chaleur

Synthèse des enjeux – Environnement

Des résultats globalement positifs, qui ne contredisent pas les orientations du SCOTERS mais qui interrogent :

- Les sites sensibles ont été identifiés dans le SCOTERS (réactualisation 2016 avec la modification n°4) et sont globalement préservés de l'urbanisation, mais :
 - Certaines zones d'urbanisation future :
 - menacent des coupures urbaines
 - s'inscrivent dans des secteurs inondables
 - La pression reste forte sur les coteaux (extension de bâti existant)
- Le maillage des équipements liés aux déchets est équilibré, mais :
 - La fermeture de l'usine d'incinération de Strasbourg souligne la fragilité de la filière (exportation des déchets par camions)
 - Le SCOTERS identifie des sites de traitement : où est est-on ?
- Les paysages naturels et urbains du territoires sont supports d'économie (agriculture, tourisme) et vecteurs d'image (enjeux d'attractivité)

Synthèse des enjeux – Environnement

Des résultats globalement positifs, qui ne contredisent pas les orientations du SCOTERS mais qui interrogent :

- L'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions de GES est traitée dans le SCOTERS aujourd'hui (leviers indirects) mais :
 - Des dépassements ponctuels sont observés aux abords des voies routières principales.
 - La part importante des logements se chauffant au fuel ainsi que le transit routier pèsent pour 2/3 dans les émissions de CO2 du territoire
- La question de l'énergie est traitée indirectement dans le SCOTERS et davantage à travers la mise en œuvre
- La protection des terres agricoles est prise en compte sous l'angle de la dimension économique de l'agriculture
 - Sujet d'avenir, stratégique pour les territoires et systématiquement abordé par les élus
 - Pose la question de l'ambition affichée sur cette question
 - Enjeux fonciers...

PERSPECTIVES

Pistes d'évolution du SCOTERS

- Faut-il renforcer l'encadrement et la protection des sites sensibles stratégiques dans le SCOTERS ?
- Faut-il intégrer des orientations plus précises en matière de développement des énergies renouvelables et de sobriété des consommations ?
- Quel est le degré d'ambition que les territoires ou les communes souhaitent porter dans le SCOTERS en termes d'adaptation au changement climatique ?
- Comment traiter la question de l'agriculture pour répondre aux nouveaux enjeux (projet alimentaire territorial, évolution des exploitations, ...) ?
- Quels seraient les besoins en ingénierie pour accompagner les collectivités dans la traduction du SCOTERS, document intégrateur, dans leurs documents locaux d'urbanisme ?

Ce que dit le SCOTERS

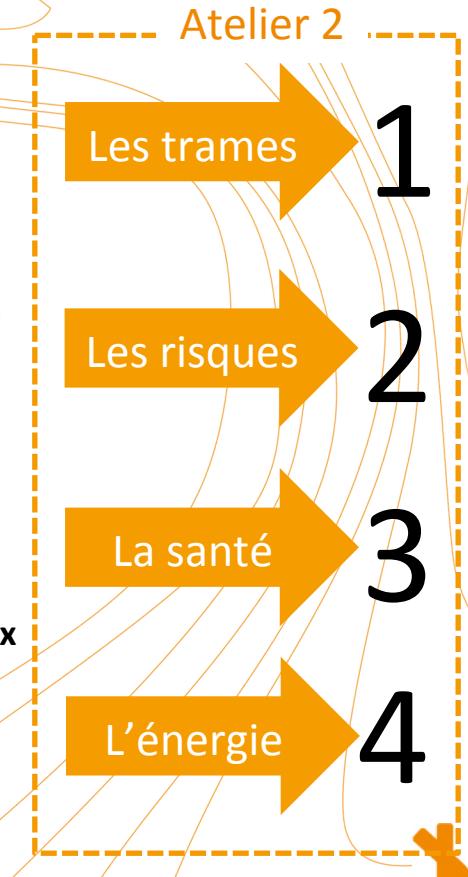
Quoi : appuyer le développement du territoire du SCOTERS sur son réseau d'espaces naturels.

Pourquoi :

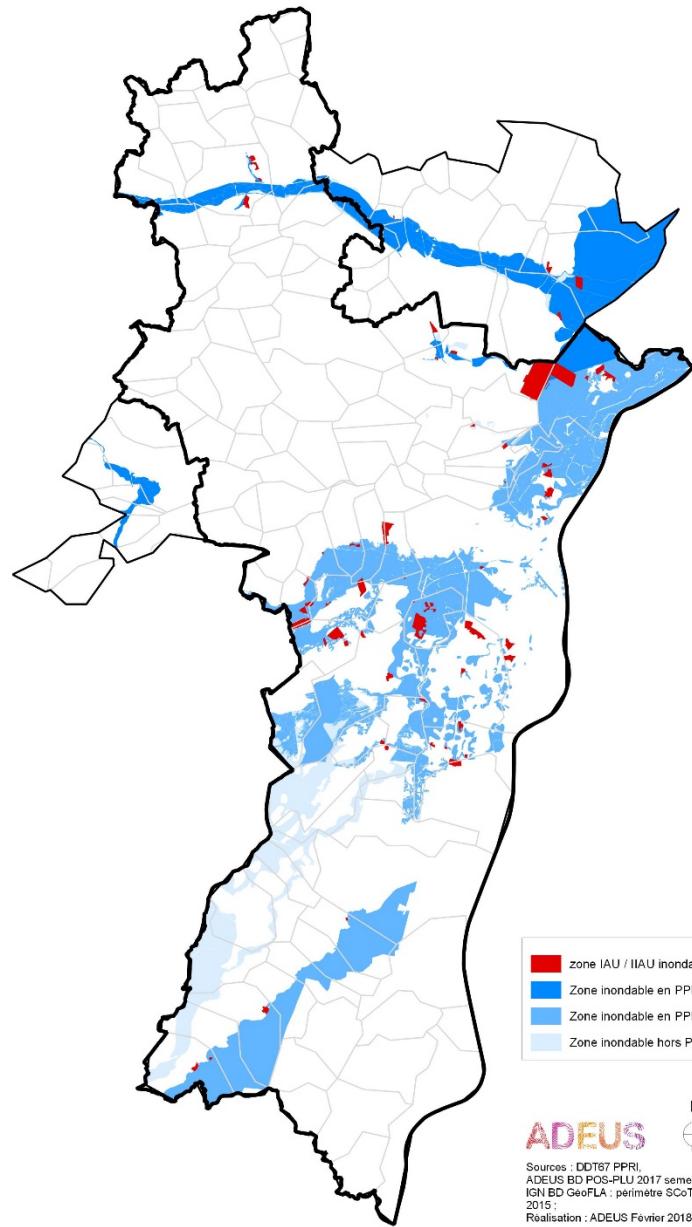
- Garantir le fonctionnement écologique en préservant les noyaux de d'espèces les plus sensibles.
- En favorisant la circulation entre les noyaux par des corridors de biodiversité (traduction de la TVB régionales, découlant elle-même de corridor nationaux et européens).
- Préserver les ressources : eau, paysages, diversité écologique,...
- Améliorer le cadre de vie des habitants et préserver les biens et les personnes des risques naturels et technologiques.

Comment :

- En préservant les espèces patrimoniales et les sites ou secteurs nécessaires aux équilibres écologiques
- En préservant les espaces agricoles
- En intégrant la préservation des zones de risques, inondables notamment, dans le développement de l'espace urbain
- En garantissant la qualité paysagère et bâtie des entrées de ville, des axes paysagers et des lignes de crêtes
- En prévenant les risques naturels et technologiques pour la santé publique



Prévenir l'urbanisation des secteurs à risques



ADEUS

Sources : DDT67 PPRI
ADEUS BD POS-PLU 2017 semestre 1,
IGN BD GéoFLA : périmètre SCOTERS
2015
Realisation : ADEUS Février 2018

La fin des idées reçues

- L'énergie, c'est l'affaire des énergéticiens!
- Le territoire peut être autonome en énergie!
- L'énergie, encore une thématique de plus à traiter dans mon document d'urbanisme
- On peut construire où l'on veut, les réseaux d'énergie suivront!
- Peu importe l'énergie, l'essentiel est dans produire!
- ...

Le SCOTERS au prisme de l'énergie : on ne part pas de rien !



Leviers traités dans le SCOT actuel

- Améliorer la performance et l'efficacité énergétique du bâti
 - Développer une offre de transport multimodale et qualitative
 - Renforcer l'accessibilité en modes actifs
 - Réduire et optimiser le transport de marchandises
 - ...



Leviers traités partiellement dans le SCOT actuel

« Promouvoir les EnR (géothermie, solaire) et EnRR et les réseaux de chauffage-urbain chaleur et de froid dans les nouveaux programmes de constructions et dans l'existant ». (PADD p31)



- « L'ensemble des zones (d'implantation des emplois et des activités), et particulièrement les plus étendues, doivent faire l'objet d'une attention environnementale particulière, notamment l'accès aux EnR et EnRR ». (PADD p19)



Leviers non traités dans le SCOT actuel

- Renforcer la rénovation thermique des constructions
 - Favoriser la qualité des espaces publics centraux (mutualiser les équipements, favoriser la cohabitation modale, l'animation urbaine)
 - ...

De nouveaux outils : exemple pour améliorer la performance et l'efficacité du parc bâti

Le SCoT, une approche globale et cohérente

* Améliorer la performance et l'efficacité du parc bâti :

* Formes urbaines :

- * Imposer l'utilisation de terrain en zone urbanisée et déjà équipé en réseau
- * Imposer la densification des zones déjà urbanisées
- * Fixer des densité minimale dans les secteurs qu'il délimite

* Enveloppe bâti :

- * Définir des secteurs dans lesquels l'urbanisation est subordonnée à l'obligation de respecter des performances énergétiques et environnementales renforcées

Carte n°9 : Friches industrielles

Les 46 sites recensés dans le territoire du SCoT des Vosges Centrales s'inscrivent dans deux entités paysagères : la vallée de la Moselle (où l'on retrouve la majorité des sites), et le territoire de la Vôge. L'analyse dynamique a permis de faire ressortir 20 sites d'intérêt SCoT et dans l'objectif pédagogique de l'étude, 4 sites pilotes de « démonstration » ont été sélectionnés.

